

**Bureau des
affaires
professorales**

C.P. 6079, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) Canada
H3C 3A7
Téléphone : (514) 340-POLY
Poste :
Télécopieur : (514) 340-

DATE : Le 10 mars 2005

DESTINATAIRE(S) : Aux membres du corps professoral

EXPÉDITEUR : Bureau des affaires professorales

C.C. : Directeurs de département

OBJET : Pleins feux sur vos réalisations
Prix d'excellence en enseignement

Chers collègues,

Le Conseil académique a entériné, à sa réunion du 21 février dernier, la création du *Prix d'excellence en enseignement de l'École Polytechnique* et c'est avec beaucoup de fierté que nous procédons aujourd'hui à son lancement.

Forte de sa vocation, la remise du Prix d'excellence en enseignement représente pour l'École une occasion unique de saluer, lors de la Collation solennelle des grades qui aura lieu le 18 juin, l'apport exceptionnel d'un des membres de son corps professoral en mettant en lumière l'excellence de son enseignement mais également sa contribution pédagogique remarquable.

Ce prix, attribué à un professeur régulier à temps plein, est accompagné d'une bourse de **10 000 \$**. De plus, selon la qualité des dossiers présentés, deux mentions, accompagnées d'une bourse de **2 500 \$** chacune, pourraient aussi être décernées.

La signification de ce prix prend plus que jamais son sens, en cette année où des efforts soutenus furent déployés en vue d'amorcer un virage majeur pour le renouvellement de nos programmes de formation au baccalauréat.

C'est le temps où jamais de mettre en lumière vos innovations pédagogiques. Nous vous invitons donc à porter à l'attention de votre directeur de département vos réalisations ou celles d'un collègue ayant contribué de façon exemplaire à la poursuite de notre tradition d'excellence en matière d'enseignement.

Pour connaître tous les détails relatifs à la mise en candidature, veuillez consulter le document ci-joint : *Procédure relative à l'attribution annuelle du prix d'excellence en enseignement de l'École Polytechnique*.

Cependant, j'attire votre attention sur l'échéancier de cette année :

8 avril 2005, date limite pour soumettre votre dossier de candidature au directeur de votre département;

6 mai 2005, date limite pour déposer les dossiers de candidature, avec l'appui du Comité ad hoc, à la direction de l'enseignement et de la formation;

Le Comité du Prix d'excellence en enseignement se réunira dans les semaines qui suivent afin de soumettre le ou les candidatures retenues au Conseil académique qui suivra.

N'attendez plus, relevez dès maintenant le défi de l'excellence!

Cordialement,



François G. Brière, ing.
Directeur
Bureau des affaires professorales

p.j. Procédure